

Conseil de quartier de proximité de l'allée des Glaïeuls et de la place de Brichambeau - Territoire EST -

COMPTE RENDU

LE 11 OCTOBRE
2018

18H00

Quartier de BRICHAMBEAU

| | |
|------------------------------|---|
| REUNION ORGANISEE PAR | Service Démocratie participative |
| TYPE DE REUNION | Externe |
| PARTICIPANTS | <p>Habitants : 16 personnes.</p> <p>Elus : M. Le Maire Stéphane HABLOT, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative.</p> <p>Fonctionnaires : M. Pascal DUBS, Centre Technique Municipal, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M^{me} Karima MOKRANI, Assistante du Pôle des Actions transversales, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet.</p> <p><i>Elue excusée : M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement et référente du territoire Est.</i></p> |

Ordre du jour : Echanges conviviaux entre élus et habitants, autour d'un apéritif partagé dans un périmètre plus restreint qu'une réunion de conseil de quartier classique.

M. Donati remercie les habitants d'être venus et explique le but des conseils de quartier de proximité.

Questions des habitants :

- Espaces verts de Batigère :

Les arbres de la place de Brichambeau ne sont pas élagués (non entretenus par le bailleur social) et les jeux ne sont pas nettoyés, l'aire de jeux est dans un piteux état. Les terrains, (et surtout celui de pétanque) qui appartiennent à Batigère ne sont pas entretenus.

Un habitant de la rue des Glaïeuls s'interroge sur le caractère constructible ou non du terrain situé derrière l'aire de jeux et se demande si la mairie pourra exercer son droit de préemption en cas de mise en vente par le bailleur de ce terrain en vue d'y construire des immeubles.

M. Donati répond que ce terrain privé appartient au bailleur Batigère, et qu'il n'est pas prévu d'y bâtir quoi que ce soit. Cela doit rester un espace vert tampon entre les petites maisons construites par Batigère et la place de Brichambeau. Si leur état présente un risque pour les enfants, un courrier sera envoyé à Batigère pour l'entretien des jeux.

- Les parkings :

Quant une personne handicapée se gare sur le parking situé sur la place de Brichambeau entre les immeubles, il n'y a plus d'accès piéton pour sortir du parking. Comment sortir du parking autrement qu'en prenant l'entrée voiture du parking ? Ce problème a été vérifié le soir même avec le demandeur dont la plainte s'avère fondée. Une visite sur place avec un technicien sera faite prochainement, afin de trouver une solution technique.

Face à la rumeur de création de places de parking sur des espaces verts et boisés existants, M. le maire est catégorique : il n'est pas prévu de création de parkings à la place d'espaces verts. En revanche, il est bien prévu la création d'une vingtaine de places sur la friche à côté de la mosquée et du nouveau bâtiment de l'ARS. Il sera construit prochainement pour un coût de 300 000 euros afin d'alléger le manque de places actuelles.

- Nouveau parc municipal à Brichambeau :

M. Donati informe ensuite les riverains sur le projet du parc Brichambeau, qui sera créé en 2019. En effet, au niveau de l'allée des Lilas, un travail est actuellement en cours avec les habitants pour construire un parc comportant notamment une aire de jeux pour les enfants. Ce nouveau parc municipal sera également accessible aux habitants de l'allée des Glaïeuls et de la Place de Brichambeau.

Il est prévu de reporter le terrain de basket dans l'enceinte du terrain de football à côté de l'école Paul Bert.

Monsieur le Maire précise que le projet de parc de Brichambeau sera présenté et proposé aux habitants du quartier lors d'une réunion classique de Conseil de quartier. Il ajoute que le but principal est de créer un endroit agréable pour tous, comme ce qui a été déjà réalisé au village avec le parc du Tonneau.

Plusieurs riverains s'interrogent : Y aura-t-il un nouveau bâtiment dans le quartier pour y accueillir des demandeurs d'asile ?

Une phrase lue dans la tribune des élus publiée dans le dernier numéro du 54500, magazine municipal, a été mal interprétée, en raison de la formulation de la phrase.

Le maire explique qu'il a demandé à l'Etat de mettre fin à l'occupation de la caserne Faron dans les meilleurs délais. Parallèlement, le Maire propose que la ville de Vandœuvre, comme d'autres villes de l'agglomération, accueille un petit centre d'hébergement pérenne, dédié aux migrants. Ce centre n'est pas du tout prévu dans le quartier de Brichambeau.

- Avenir du site de l'ex-magasin Carrefour :

Monsieur le Maire a exprimé son souhait de voir s'implanter à la place du Carrefour Contact; un commerce alimentaire qui s'adresse à tout le monde, sans communautarisme. Le propriétaire du bâtiment, M. SONZOGNI, a eu une proposition récemment qui devrait aboutir.

Monsieur le Maire rappelle les réalisations effectuées dans la ville notamment le centre artisanal Bizet, le quartier de Biancamaria et le projet du futur centre Jeanne d'Arc qui sont de réels apports pour la ville et c'est dans cette logique que les locaux du Carrefour seront repris.

- Horaires d'ouverture de la piscine :

Un habitant déplore que les horaires de la piscine soient trop restreints en comparaison à ceux de Nancy. Il déplore aussi le fait que de nombreux créneaux horaires soient réservés aux scolaires.

- Circulation à apaiser :

Un habitant signale qu'aux horaires de sortie des classes, les rues sont encombrées. Il demande si une sortie est prévue côté boulevard Barthou. La réponse est affirmative, dans le sens rue du 8^{ème} RA vers le boulevard Barthou.

Une habitante de l'allée des Glaïeuls réclame dans sa rue des contrôles de vitesse de la police Nationale. **Un radar pédagogique (appelé aussi « indicateur de vitesse ») sera installé dans cette rue pendant 6 semaines dans un délai de 2 mois.**

Un riverain demande l'installation d'un miroir à chacun des trois carrefours des impasses des Glaïeuls et de la rue des Glaïeuls, car en raison de la forte circulation, il est dangereux de sortir des impasses.

M. Donati répond qu'en général, la pose de miroirs relève de la Métropole. La demande sera donc faite à la Métropole du Grand Nancy.

En conclusion, Monsieur le Maire rappelle que « des places de stationnement ont été créées en plus dans la rue de Brichambeau, rue en sens unique qui relie la place de Brichambeau à l'allée des Glaïeuls. Un rond-

point a été aménagé également au bout de l'avenue des Acacias et au-dessus de la place de Brichambeau, améliorant ainsi la circulation routière. Bientôt, un parc nouveau va être réalisé, pour améliorer votre cadre de vie. Conscients qu'un bon nombre d'automobilistes empruntent l'allée des Glaïeuls en provenance de la rue du 8^{ème} RA pour rejoindre le centre ville et que la zone 30 n'est pas respectée, nous allons poser un indicateur de vitesse pour obtenir des statistiques de vitesse des automobilistes. »

| MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER | SERVICE PILOTE | ECHÉANCE ENVISAGÉE |
|--|-----------------------------|--------------------|
| Demander la pose d'un miroir à chaque sortie des trois impasses de la rue des Glaïeuls. | Relations avec la Métropole | Dès que possible |
| Il manque un passage piéton au carrefour de l'allée des Glaïeuls et de la rue de Brichambeau. Il y en a un, mais il en manque un de l'autre côté. A créer. | Relations avec la Métropole | Dès que possible |
| Parking place de Brichambeau : il manque une sortie piétonne. Demander une étude à la Métropole. | Relations avec la Métropole | Dès que possible |
| Déplacer le panneau « attention, priorité à droite » dans la rue du 8 ^{ème} RA, qui signale l'avenue des Acacias prioritaire, car il est peu visible. | Relations avec la Métropole | Dès que possible |
| Installer des radars pédagogiques dans les rues des Acacias et des Glaïeuls. | Services Techniques | Mi-décembre 2018 |
| Un courrier sera envoyé à Batigère pour l'entretien des jeux si leur état présente un risque pour les enfants. | Démocratie participative | Dès que possible |